



Ressources Humaines
N° tél. : 01.69.49.76.55
N/Réf. : NDA/YB/CG

DECISION N° 98/223

OBJET : Contrat de mission pour la recherche d'un Secrétaire Général conclu avec la
S.A.R.L. ORYADE NORD

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante, visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT que les besoins du service justifient de missionner la S.A.R.L. ORYADE Nord - 36, boulevard du Général Leclerc - Roubaix (59100), pour la recherche d'un Secrétaire Général,

DECIDE

DE signer un contrat de mission avec la S.A.R.L. ORYADE Nord - 36, boulevard du Général Leclerc - Roubaix (59100), relatif à la recherche d'un Secrétaire Général, moyennant des honoraires d'un montant total de 81.000 francs hors taxes,

DIT que la somme précitée sera réglée ainsi qu'il suit :

- 50 % à la 1^{ère} étape : Entretien préalable d'analyses et de contenu du poste,
Définition et rédaction du profil de poste,
Réception et sélection des dossiers de candidatures,
Recherche de candidats sur fichiers, **soit 40.500 francs hors taxes,**
- 50 % à la 2^{ème} étape : Entretiens individuels et sélections des candidats,
Rédaction des notes de candidatures,
Restitution Graphologie et test Sosie, **soit 40.500 francs hors taxes,**

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, exercice 1998, fonction 0, sous-fonction 022, nature 6226.

Fait à Yerres, le 9 octobre 1998

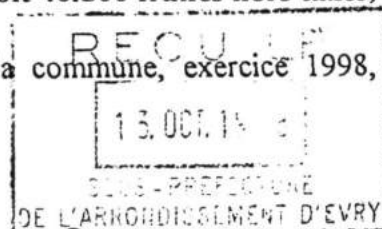


Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE

60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE



154

